CROMMELYNCK

Athénée Royal de Woluwe-Saint-Pierre

Bruxelles, le 7 juillet 2023

Madame,
Monsieur,
Chers Parents,

Objet : Rentrée scolaire 2023-2024 en 1re année C, DIFF ou DASPA – Modalités pratiques

Courant du mois d'avril, suite aux différentes phases d'inscription, votre enfant a pu bénéficier d'une place en ordre utile au sein de l'Athénée Royal CROMMELYNCK. Mon équipe et moi-même tenions à vous remercier pour la confiance que vous nous avez témoignée en choisissant notre établissement scolaire pour assurer sa formation. Nous veillerons à tout mettre en place pour vous démontrer quotidiennement que vous avez fait le bon choix.

Cependant, son inscription ne sera effective que lorsque les formalités administratives auront été remplies et que les documents afférents à l'obtention du C.E.B. obtenu au terme de la 6e primaire auront été déposés à notre secrétariat.

Vous avez conscience qu'une entrée dans l'enseignement secondaire ne s'improvise pas. Non seulement, nous devons constituer les classes selon les options choisies et les préférences des uns et des autres *(école primaire d'origine)*, élaborer les horaires de la prochaine année scolaire, mais surtout, les enfants eux-mêmes doivent être rassurés quant au déroulement et aux conditions des premiers jours d'août *(horaires, matériel scolaire…)*.

Nous allons donc tenter de répondre à la plupart des questions que vous vous posez dans les quelques lignes qui suivent.

Tout d'abord, en ce qui concerne le matériel scolaire nécessaire en 1re année, une liste non-exhaustive est reprise dans l'annexe jointe au présent courrier.

La rentrée scolaire 2023-2024 est officiellement fixée au lundi 28 août 2023 pour les élèves du secondaire. Comment s'organisera-t-elle pour les élèves de 1re commune, différenciée et du DASPA *(dispositif d'accueil et de scolarisation des élèves primo-arrivants et assimilés)* ?

1 LUNDI 28 AOÛT 2023

- **Rentrée officielle des élèves de 1re commune, différenciée et du DASPA à 8 h 10.**

  Sous l'autorité de M. le Coordinateur de discipline, les classes seront formées dans la cour.

☎ 02 770 06 20
02 763 01 50
www.acrommelynck.be

Avenue Orban 73
1150 Woluwe-Saint-Pierre
contact@acrommelynck.net

WALLONIE-BRUXELLES ENSEIGNEMENT
Réseau d'enseignement organisé par la Communauté française visée à l'article 2 de la constitution.

Les élèves seront ensuite pris en charge par leurs professeurs afin de découvrir les us et coutumes de notre établissement scolaire ainsi que ses environs immédiats. Il est important qu'ils aient avec eux leur nécessaire d'écriture et leur cartable. Vos enfants recevront également une farde d'avis qu'il conviendra de compléter et signer dans les meilleurs délais.

- **À 12 h 45,** les élèves pourront se restaurer. Prévoyez à cet effet un lunch !
- **De 13 h 35 à 16 h 05**, les élèves suivront les cours selon l'horaire provisoire de rentrée.

2 MARDI 29 AOÛT 2023

- **Dès 8 h 10, <u>les élèves de 1re commune et différenciée</u>** sont conviés **<u>avec leurs parents</u>** à un petit-déjeuner *(au restaurant scolaire)* au cours duquel la Direction et son équipe pédagogique auront la joie de présenter notre athénée dans ses divers aspects sociaux, administratifs, fonctionnels et pédagogiques.
- **À 9 h 30**, les élèves reprendront les cours selon l'horaire provisoire de rentrée.
- **De 8 h 10 à 12 h 45**, **<u>les élèves du DASPA</u>** suivent les cours selon l'horaire provisoire de rentrée.
- **À 12 h 45,** les élèves pourront se restaurer. Prévoyez à nouveau un lunch pour cette journée !
- **De 13 h 35 à 16 h 05**, tous les élèves accompagneront les professeurs d'éducation physique de l'établissement pour diverses activités sportives. N'oubliez pas de prévoir une tenue sportive d'extérieur !

3 MERCREDI 30 AOÛT 2023

- **Journée de délibération** pour les élèves ayant une seconde session.
- **Les cours sont suspendus** la journée pour l'ensemble des élèves de l'établissement.

4 JEUDI 31 AOÛT 2023

- **Les élèves de 1re commune, différenciée et du DASPA** suivent les cours **selon l'horaire provisoire** de rentrée.

5 VENDREDI 1ER SEPTEMBRE 2023

- Les cours sont assurés en matinée normalement **selon l'horaire provisoire** de rentrée et suspendus pour l'ensemble des élèves de l'établissement à **15 h 15**.

En 1re, il est à noter que **les premières journées** serviront essentiellement à découvrir les professeurs et les branches spécifiques qu'ils enseignent. Ce sera l'occasion de parcourir les règlements particuliers de ces cours et de préparer formellement les supports de travail *(cahiers, fardes, etc.)*.

Lors de la **semaine du 4 au 8 septembre 2023**, une bonne partie des heures de cours sera consacrée aux **méthodes de travail** tant dans leurs aspects spécifiques à un cours donné que dans leur dimension transversale à tous les cours. Il a été démontré à maintes reprises que la première source de difficultés que rencontre un élève arrivant dans l'enseignement secondaire touche à l'organisation de ses apprentissages, notamment en termes de méthode de travail, d'autonomisation et de gestion de la masse des tâches à accomplir. Forte de ce constat et de son expérience, l'équipe pédagogique a donc

décidé d'investir massivement en début d'année dans la mise en place de bonnes pratiques en la matière. Il s'agit du fruit d'un travail concerté dont les techniques seront entretenues, drillées, et affinées tout au long de l'année scolaire.

À ce titre, il me paraît essentiel de mettre en avant le fait que la réussite scolaire est presque toujours le fruit d'une collaboration étroite entre l'école et les parents.

Cela est particulièrement vrai dans les premières années de l'enseignement secondaire parce que votre enfant découvre une nouvelle organisation et de nouvelles exigences.

Dans l'idéal, vous devriez jouer un rôle double : **valoriser** *(le travail scolaire, les réussites, les progrès)* et **contrôler** *(l'exécution, l'assiduité, le comportement)*.

En encourageant son travail, en l'aidant à organiser son étude, en montrant votre intérêt pour les résultats obtenus, vous contribuerez à lui donner le **plaisir** d'apprendre et d'exprimer ses compétences.

En vérifiant son journal de classe *(devoirs ou leçons)*, en réagissant à la note d'un professeur, en appuyant une sanction, vous aiderez votre enfant à comprendre qu'il existe des obligations et des **règles** à respecter. Ce n'est qu'au prix de ces investissements constants que nous mènerons les élèves sur le chemin de la réussite !

À partir de la semaine du 11 septembre 2023, les cours seront assurés normalement et il faudra mettre en pratique toutes les techniques enseignées pour atteindre le meilleur. Néanmoins, si des difficultés devaient demeurer, un système de remédiation est également mis en place pour permettre à ceux qui en ont besoin de ne pas se laisser distancer.

J'en profite pour attirer votre attention sur le fait que le travail réalisé en 1re année fait partie intégrante du parcours formatif du 1er degré. Ce qui suppose qu'en fin de 2e année commune, le Conseil de classe tiendra compte des performances de l'élève sur l'ensemble du degré lors de ses délibérations. D'où l'importance de s'investir dans ses apprentissages dès le début du degré !

En vous souhaitant de passer de bonnes vacances avant une rentrée que nous rendrons aussi harmonieuse que possible à vos enfants, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Parents, en notre entier dévouement.

La Directrice,
B. CHAHED